

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 5 MARS 2018

Nombre de Conseillers : 14

Nombre de présents : 12

Nombre d'absents : 2

Nombre de procurations : 2

Nombre de votants : 14

L'an deux mil dix-huit, et le 5 mars,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Laurent DUBUY, Maire de Charnay.

Date de convocation : 27 février 2018

Présents : Laurent DUBUY, Danièle GERMAIN, Philippe DEFER, Françoise PINET, Gérard DONATY, Olivier MARS, Valérie COURTIAL, Clément BENOIT, Florence PLUVINAGE, Jean-Pierre VAPILLON, Françoise FLOURENT, Stéphane HACQUARD,

Excusés : Sandrine ALLATANTE (ayant donné procuration à Olivier MARS), Pierre-Olivier DOUCHET (ayant donné procuration à Valérie COURTIAL)

Absent :

Secrétaire : Françoise PINET

Le Conseil approuve à l'unanimité le compte-rendu du Conseil Municipal du 5 février 2018.

1. VIE LOCALE

1-1 Commission culture :

Le 7 mars la commission se réunit pour aller voir un théâtre d'improvisation, dans le cadre de l'organisation de « Dimanche au jardin » pour Rosé Nuits d'été 2018. Entre 3 et 5 jardins sont retenus dans lesquels seront organisées plusieurs animations : une danseuse aérienne, théâtre d'improvisation, spectacle marionnettes (Guignol), fanfare qui déambule, sieste littéraire, expo dans les jardins. Le principe : être réuni en début de soirée, se balader de jardin en jardin et se retrouver en fin de soirée pour partager un verre de rosé.

1-2 Associations :

RAS

1-3 Commission Tourisme :

Une réflexion est engagée sur l'organisation du prochain chantier international : quelles idées de réalisations ?

1-4 Commission Agriculture environnement :

RAS

1-5 Commission Artisanat - Commerce :

RAS

1-6 Commission communication :

Site internet :

RAS

Charnay infos : Tous les articles sont arrivés. La relecture est faite. La distribution de fera le 17 mars

Village au ♥ des pierres dorées

Bulletin intercommunal :

Une réunion a eu lieu fin février pour faire le point du dernier bulletin (nombre d'exemplaires, calendrier pour rendu des articles). La prochaine réunion aura lieu le 5 avril pour déterminer le thème du prochain bulletin. Le bulletin sera remis aux annonceurs le mardi 18 décembre.

1-7 Commission travaux :

Dans le cadre de la mise en sens unique et la sécurisation du Chemin Neuf, une réunion sera organisée le 13 mars avec le département, la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées, les élus et des représentants de riverains et viticulteurs.

Commission travaux le 22 février pour étude des travaux à mettre au budget, selon les devis reçus :

Ascenseur pour accessibilité du château (180000€) ; la serrurerie du rez-de-chaussée du Château (10200€), le reste de la serrurerie sera fait en 2019 avec le réaménagement du 1^{er} étage ; Places de stationnement parking entrée sud (45000€) pour 18 places ; Escalier place de la liberté avec mise en lumière (2574€) ; Escalier rue de la poste sera reporté en 2019 ; Mise en place de barrières au niveau de l'école avec 2 bancs (4880€) ; Remplacement de 22 chaises pour les petits et 40 chaises pour les grands et une desserte à la cantine (3900€) ; Changement de 2 fenêtres de l'école (6000€) ; Changement du jeu de l'école (6000€), souffleur (900€), sono de la mansarde (4500€), lave-verre du caveau (1300€).

La prochaine réunion pour l'organisation des travaux du réaménagement du Château est fixée au 3 avril à 18h00.

Accessibilité :

RAS

Erosion :

RAS

1-9 Commission appels d'offres :

RAS

1-10 Bibliothèque :

RAS

2. FINANCES

Compte au Trésor : 435 255.95 €

Commission finances le 6 mars pour intégrer la totalité des demandes faites, dans le cadre de l'élaboration du budget 2018. L'année 2017 fait état d'un résultat de + 538 798,09€. Le budget primitif 2018 sera voté le 9 avril.

3. URBANISME :

- DP de Monsieur JACQUEMOT Geoffrey : Cette DP concerne le changement d'une toiture. Cette DP respecte le PLU, elle est donc accordée.
- DP de Monsieur LARNER John : Cette DP concerne l'installation de panneaux photovoltaïques. Cette DP respecte le PLU, elle est donc accordée.
- DP de Monsieur DE BENEDITTIS Jérôme : Cette DP concerne la modification d'ouvertures sans création de surface de plancher. Cette DP respecte le PLU, elle est donc accordée.

Village au ♥ des pierres dorées

- DP de Monsieur BARIOZ Christophe : Cette DP concerne la construction d'une piscine et d'un pool house. Une demande de pièces sera transmise au demandeur pour connaître la largeur de l'enrochement longeant le bassin et la modification du projet concernant le local de machinerie qui n'est pas à 4m de la limite séparative.
- DP de Madame TESSIER Evelyne : Cette DP concerne l'installation de baies vitrées. Une demande de pièces sera transmise au demandeur pour obtenir des précisions sur l'emplacement des baies vitrées et des façades non closes.
- DP de Monsieur TOSCANO Jean-François : Cette DP concerne la construction d'une piscine. Cette DP respecte le PLU, elle est donc accordée.
- DP de Monsieur GRANGER Bruno : Cette DP concerne la construction d'une piscine et d'un pool house. La DP est accordée avec prescriptions : Les tuiles, et le coloris des menuiseries devront respecter le nuancier annexé au PLU, les eaux du toit ne devront pas s'écouler chez le voisin.
- DP de Monsieur BANCEL Cédric : Cette DP concerne le changement de menuiseries. Une demande de pièces sera transmise au demandeur pour précisions concernant le coloris des menuiseries.

Une lettre avec accusé réception a été transmise à un administré concernant des travaux d'exhaussements réalisés sans autorisation préalable.

4. VIE SOCIALE

4-1 Petite enfance :
RAS

4-2 Ecole :
RAS

4-3 Commission vie sociale. - Personnes âgées :

Le repas des seniors se déroulera le 24 mars, à la salle de la Mansarde. Les élus sont conviés à l'apéritif.

Mutuelle communale : il faudrait se rapprocher des communes ayant signé la convention qui autorise la mutuelle retenue à proposer ses prestations aux habitants.

4-4 Agenda 21 :

Réunion le 14 mars à Pommiers, avec les communes voisines qui sont aussi adhérentes de l'association Notre Village, dans le cadre de leurs Agenda 21. La Commune reste adhérente à l'association Notre Village.

Le nettoyage de printemps aura lieu le 21 avril.

4-5 Conseil Municipal d'Enfants :

Le Conseil Municipal Enfants a préparé les boîtes qui serviront d'urnes à déposer en mairie, poste, bibliothèque et école. Les Charnaysiens pourront voter pour attribuer un nom à l'école. Le nom sera ensuite choisi conjointement par le Conseil Municipal et le Conseil Municipal Enfants.

Le CME met également en place une collecte d'outils d'écriture afin de venir en aide à une association. C'est un projet commun aux CME de la Communauté de communes qui se retrouveront le 26 avril au Domaine des Communes.

Suite à la démission d'un jeune conseiller, nous réfléchissons à l'opportunité de pourvoir ou non le poste resté vacant.

Village au ♥ des pierres dorées

5. INTERCOMMUNALITE

5.1 SIEVA :

RAS

5.2 SIVU DE LA PRAY :

Une réunion a eu lieu le 27 février concernant le budget, et l'installation de débitmètres sur le réseau d'assainissement qui serviront à calculer les eaux claires parasitaires (eaux de pluies qui arrivent dans le réseau d'assainissement)

5.3 SYDER :

Réunion le 6 mars : Rencontre avec l'interlocuteur pour l'éclairage de l'escalier Place de la Liberté et la réfection de toutes les armoires de l'éclairage public.

5.4 Office du tourisme :

RAS

5.5 Communauté de Communes :

La Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées a engagé plusieurs études pour faire aboutir différents dossiers rendus obligatoires par le fait d'avoir passé la barre des 50 000 habitants, suite au retour de la commune de Liergues.

- PCAET : Plan Climat Air Energie Territorial – Etude développement durable.
- PLH (Plan Local d'Habitat) : l'orientation de ce plan est de se questionner sur une qualité de l'habitat et de déterminer où mettre habitat social. Le PLH doit être compatible avec le SCOT Beaujolais (Schéma de cohérence territoriale), et les PLU devront être compatibles avec le PLH et le SCOT. Il faudra donc attendre le résultat du PLH pour envisager la révision de PLU de Charnay. Le PLH est prévu sous environ 18 mois.

Le Maire rappelle également que la Communauté de Communes travaille simultanément :

- A la fusion des Offices de Tourisme de Beaujeu/Belleville, de Villefranche et des Pierres Dorées
- A l'obtention du label Pays d'Art et d'Histoire, conjointement avec la ville de Villefranche et la Communauté d'Agglomération de Villefranche.
- A l'obtention du label Géopark avec les trois autres Communautés de Communes regroupant l'ensemble du territoire du Beaujolais.

Il explique avoir exprimé, devant le Bureau des Maires de la Communauté des Communes Beaujolais Pierres Dorées, la difficulté de travailler simultanément sur ces trois dossiers, chacun avec un périmètre différent, et de ce fait, de la difficulté de communiquer auprès du grand public.

5.6 Espace Pierres Folles :

Une réunion a eu lieu avec le cabinet d'études pour voir comment développer le site. Il est rappelé que la Région envisage d'apporter 2 millions d'euros de subvention sur les sites du Mont Brouilly et de l'Espace Pierres Folles, représentant 50% plafonnés du coût global de l'investissement, pour le rendre plus ludique, prévoir une restauration, agrandir le parking, développer le musée. L'idée est d'en faire un musée géologique, touristique et ludique (entre 15000 et 16000 visites/an actuellement)

5.7 Centre Médical de Bayère :

Une réunion a été organisée avec l'Agence Régionale de Santé pour savoir ce qui serait fait à Bayère, après le transfert du Centre Médical sur l'hôpital Nord-Ouest. Une prochaine

Village au ♥ des pierres dorées

rencontre aura lieu le 21 mars avec le CDHS (Conseil d'administration du Centre Médical), Daniel PACCOUD (Président Communauté de communes) et le Sous-Préfet.

6. QUESTIONS DIVERSES

RAS

PROCHAIN CONSEIL LUNDI 9 AVRIL A 20h00



Village au ♥ des pierres dorées